EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

Vendredi 28 septembre 2018

L'an deux mil dix-huit le vingt-neuf juin à 19 heures.

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L. 5211 - 11 du code général des collectivités territoriales s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Madame Caroline CAYEUX ouvre la séance madame Elodie BAPTISTE est désignée à l'unanimité secrétaire permanente de séance et procède à l'appel nominal

Présidente : Madame Caroline CAYEUX

Présents :

Madame Caroline CAYEUX, monsieur Dominique DEVILLERS, monsieur Jean-Marie JULLIEN, monsieur Gérard HEDIN (départ au dossier n°16), monsieur Franck PIA (départ au dossier n°23), monsieur Robert CHRISTIAENS (départ au dossier n°17), monsieur Jean-François DUFOUR, monsieur Charles LOCQUET, monsieur Jacques DORIDAM, monsieur Bruno MARCHETTI, monsieur Olivier TABOUREUX, Madame Béatrice LEJEUNE, monsieur Gilles BOITEL, madame Fatima ABLA, monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, André COËT, madame Martine DELAPLACE, monsieur Jean-Paul CORDIER, monsieur Jean-Luc BRACQUART, monsieur Christian SADOWSKI, monsieur Jean-Louis VANDEBURIE, monsieur Jean-Marie DURIEZ, monsieur Edmond BAILLY, monsieur Jean-Jacques DEGOUY, monsieur Alain DRUJON, monsieur Henry ANDERSEN (suppléant monsieur Hubert PROOT), monsieur Claude POLLE, monsieur André DUTHOIT, monsieur Noël VERSCHAEVE, monsieur Jacques BILLORE, monsieur Erik MULLOT, madame Nelly DEBRYE, monsieur Jean-Louis CHATELET, monsieur Pierre MICHELINO, monsieur Jean-Pierre SENECHAL, monsieur Dominique CORDIER, madame Florence ITALIANI, madame Marie Claude DEVILLERS, monsieur Didier LEBESGUE, monsieur Michel ROUTIER, madame Claudine GEOFFROY, monsieur Denis NOGRETTE, madame Corinne CORILLION, monsieur Yves SAJOT, monsieur Hubert VANYSACKER, monsieur Régis LANGLET, monsieur Christophe de l'HAMAIDE, madame Anne GEFFROY, monsieur Joël LIONNET, madame Anne FUMERY, monsieur Jean-Jacques DUBOIS, madame Jacqueline FONTAINE, monsieur Jean-Charles PAILLART, monsieur Alain ROUSSELLE madame Ada DJENADI, madame Guylaine CAPGRAS, monsieur Dominique CARPIER (suppléant de monsieur Philippe VAN WALLEGHEM), monsieur Manuel BALACHE, madame Nathalie BERTOIS, monsieur Sylvain FRENOY, monsieur Jean-Luc SAUVE, monsieur Bruno GRUEL, monsieur Thibaud VIGUIER, madame Cécile PARAGE monsieur Jérôme LIEVAIN, monsieur Mamadou LY, monsieur Philippe VIBERT, monsieur David NEKKAR, madame Charlotte COLIGNON, monsieur Grégory PALANDRE (arrivé au dossier n°26), monsieur Christophe TABARY, monsieur Grégory NARZIS, monsieur Aymeric BOURLEAU, monsieur Mohrad LAGHRARI, madame Aissé TRAORE, monsieur Benoit MIRON, monsieur Antoine SALITOT (départ au dossier n°2), madame Chanez HERBANNE, madame Elodie BAPTISTE

ABSENTS / EXCUSES :

Monsieur Laurent LEFEVRE, monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, monsieur Laurent SAULNIER, monsieur Serge COURTOIS, monsieur Philippe DESIREST, monsieur Patrick SIGNOIRT, monsieur David ILLIGOT, madame Salima NAKIB, madame Nathalie KABILE

Pouvoirs :

Monsieur Gilles DEGROOTTE représenté par monsieur Jean-Charles PAILLART
Monsieur Frédéric GAMBLIN représenté par monsieur Jean-François DUFOUR
Monsieur Laurent DELMAS représenté par monsieur Christophe TABARY
Madame Elisabeth LESURE représentée par monsieur Olivier TABOUREUX
Madame Nicole WISSOTZKY représentée par monsieur Franck PIA jusqu'au dossier 23
Monsieur Jean-Paul TERNISIEN représenté monsieur Henry ANDERSEN
Madame Catherine THIEBLIN représentée par monsieur Jean-Marie JULLIEN
Madame Françoise BRAMARD représentée par monsieur Charles LOCQUET
Madame Béatrice PERNIER représentée par monsieur David NEKKAR
Monsieur Laurent DELAERE représenté par monsieur Dominique DEVILLERS
Madame Aysel SENOL représenté par monsieur Pierre MICHELINO
Monsieur Christophe GASPART représenté par monsieur Jacques DORIDAM
Monsieur Medhi RAHOUI représentée par madame Anne GEFFROY
Monsieur Antoine SALITOT représenté par monsieur Mohrad LAGHRARI à partir du dossier 3
Monsieur Gérard HEDIN représenté par madame Caroline CAYEUX à partir du dossier 17
Monsieur Franck PIA représenté par monsieur Claude POLLE à partir du dossier 24

Date de la convocation : le 18 septembre 2018 - Date d'affichage : le 5 octobre 2018	
Nombre de présents :	**Nombre de votants:**
78 pour les dossiers n°1 et n°2 **77 du dossier 3 au dossier n°16** **76 pour le dossier n° 17** **75 du dossier 18 au dossier n°23** **74 du dossier n°24 au dossier n°25** **75 à partir du dossier n°26**	**91 du dossier n°1 au dossier n°17** **90 du dossier n°18 au dossier n°23** **89 pour les dossiers 24 et 25** **90 à partir du dossier 26**

Le conseil communautaire s'est réuni en séance publique à la communauté d'agglomération du Beauvaisis le vendredi 28 septembre 2018 à 18 H 30 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1. Finances - commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) - approbation du rapport du 10 septembre 2018

Les membres du conseil communautaire approuvent **à la majorité** pour les communes impactées les montants des charges relatifs aux compétences GEMAPI, terrains familiaux, enseignement figurant dans le rapport de la CLECT du 10 septembre 2018.

Les membres du conseil communautaire approuvent **à la majorité** pour les communes impactées les montants des charges relatifs aux compétences eaux pluviales, ZAE, petite enfance, action sociale et santé et voirie communale figurant dans le rapport de la CLECT du 10 septembre 2018.

Les membres du conseil communautaire approuvent **à la majorité** l'ajustement des produits de la fiscalité professionnelle de la commune de Bailleul sur Thérain compte tenu de la revalorisation de ses bases 2016 de CFE ;

Les membres du conseil communautaire adoptent **à la majorité** le rapport de la CLECT du 10 septembre 2018.

2. Finances - fixation des attributions de compensations (AC) 2018 des communes

Les membres du conseil communautaire adoptent **à l'unanimité** la méthode de droit commun pour les compétences GEMAPI, terrains familiaux et enseignement ;

Les membres du conseil communautaire adoptent **à l'unanimité** la méthode dérogatoire dite « libre » des attributions de compensations pour les compétences Eaux pluviales, ZAE, petite enfance, Action sociale et santé et Voirie communale. Ce type de méthode implique une majorité des 2/3 du conseil communautaire comprenant la totalité des communes concernées après avis de la CLECT.

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** les attributions de compensations 2018 des 52 communes de la communauté agglomération du Beauvaisis et **à la majorité** les attributions de compensations de la commune de Tillé.

3. Finances - transfert de la compétence assainissement - intégration des résultats des budgets annexes communaux

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** l'intégration des résultats des budgets annexes communaux,suivants, suite au transfert de la compétence assainissement des communes à la communauté d'agglomération du Beauvaisis

COMMUNES	Résultats de fonctionnement	Résultat d'investissement	Résultats cumulés
BAILLEUL SUR THERAIN	52 127,96	248 126,08	300 254,04
BRESLES	90 154,03	432 672,96	522 826,99
CREVECOEUR LE GRAND	1 070 832,77	310 356,03	1 381 188,80
HERMES	24 261,38	43 194,71	67 456,09
LA NEUVILLE EN HEZ	86 038,59	- 17 071,22	68 967,37
LAVERSINES	48 335,94	- 20 096,50	28 239,44
TOTAL	**1 371 750,67**	**997 182,06**	**2 368 932,73**

4. Finances - budgets supplémentaires 2018 - budget principal et budgets annexes

Les membres du conseil communautaire adoptent **à l'unanimité des suffrages exprimés** la décision modificative n°1 (budget supplémentaire) du budget principal et des budgets annexes de l'agglomération du Beauvaisis arrêtée comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté		2 785 307,84 €
Propositions nouvelles	4 344 216,08 €	1 558 908,24 €
Total :	**4 344 216,08 €**	**4 344 216,08 €**

investissement	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	4 019 925,89 €	84,84 €
Restes à réaliser N-1	1 339 355,26 €	
Excédent de fonctionnement capitalisé		5 359 281,15 €
Propositions nouvelles	2 488 608,28 €	2 488 523,44 €
Total :	**7 847 889,43 €**	**7 847 889,43 €**

Les membres du conseil communautaire décident **à l'unanimité des suffrages exprimés** de la reprise partielle de la provision constituée le 24 juin 2016 pour l'indemnisation de la société Véolia dans le cadre de l'abandon du projet Syméo pour un montant de 95 946,24 € qui correspond au montant payé au titre de cette indemnisation en 2018 ;

Les membres du conseil communautaire décident **à l'unanimité des suffrages exprimés** de modifier la subvention de fonctionnement votée au budget primitif 2018 au profit du budget annexe transport et la porter à 716 842 € ;

Les membres du conseil communautaire décident **à l'unanimité des suffrages exprimés** de supprimer la subvention de fonctionnement votée au budget primitif (28 817 €) au profit du budget annexe hôtel et pépinière d'entreprises. L'excédent de ce budget permettant de financer ses dépenses de fonctionnement ;

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité des suffrages exprimés** la modification des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) telle que présentée en annexe jointe.

budget annexe assainissement

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté		1 904 379,55 €
Reprise des soldes d'exécution des budgets annexes des communes transférés		1 371 750,67 €
Propositions nouvelles	817 500,00 €	524 000,00 €
Total :	**817 500,00 €**	**3 800 130,22 €**
investissement	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	2 705 240,04 €
Reprise des soldes d'exécution des budgets annexes des communes transférés	37 167,72 €	1 034 349,78 €
Restes à réaliser N-1	1 401 490,52 €	821 592,50 €
Propositions nouvelles	2 150 592,50 €	- 971 931,58 €
Total :	**3 589 250,74 €**	**3 589 250,74 €**

budget annexe SPANC

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté		22 713,82 €
Propositions nouvelles	15 005,00 €	- 7 708,82 €
Total :	**15 005,00 €**	**15 005,00 €**
investissement	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	60 866,11 €
Excédent de fonctionnement capitalisé		- €
Propositions nouvelles	60 866,11 €	- €
Total :	**60 866,11 €**	**60 866,11 €**

budget annexe transports

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté	- €	673 220,04 €
Propositions nouvelles	709 220,04 €	36 000,00 €
Total :	**709 220,04 €**	**709 220,04 €**
investissement	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	61 216,75 €	- €
Restes à réaliser N-1	221 269,53 €	168 000,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé		114 486,28 €
Propositions nouvelles	323 256,44 €	323 256,44 €
Total :	**605 742,72 €**	**605 742,72 €**

budget annexe GNV

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté		520 813,98 €
Propositions nouvelles	520 813,98 €	- €
Total :	**520 813,98 €**	**520 813,98 €**
investissement	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		88 888,72 €
Propositions nouvelles	88 888,72 €	
Total :	**88 888,72 €**	**88 888,72 €**

budget annexe zone du Haut-Ville

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	6 129 664,00 €	6 129 664,00 €
Total :	**6 129 664,00 €**	**6 129 664,00 €**
investissement	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	861 703,63 €	- €
Propositions nouvelles	4 964 832,00 €	5 826 535,63 €
Total :	**5 826 535,63 €**	**5 826 535,63 €**

budget annexe zone de Pinçonlieu

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	1 838 642,04 €	1 838 642,04 €
Total :	**1 838 642,04 €**	**1 838 642,04 €**
Investissement	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	567 227,92 €	- €
Propositions nouvelles	1 206 321,04 €	1 773 548,96 €
Total :	**1 773 548,96 €**	**1 773 548,96 €**

budget annexe zone de Beauvais-Tillé

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	8 131 978,71 €	8 131 978,71 €
Total :	**8 131 978,71 €**	**8 131 978,71 €**
investissement	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	989 251,52 €
Propositions nouvelles	8 131 978,71 €	7 142 727,19 €
Total :	**8 131 978,71 €**	**8 131 978,71 €**

budget annexe zone d'activités technologiques

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	1 064 404,32 €	1 064 404,32 €
Total :	**1 064 404,32 €**	**1 064 404,32 €**
investissement	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	802 004,32 €	- €
Propositions nouvelles	802 004,32 €	1 604 008,64 €
Total :	**1 604 008,64 €**	**1 604 008,64 €**

budget annexe zone Saint Mathurin

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	818 796,92 €	818 796,92 €
Total :	**818 796,92 €**	**818 796,92 €**
investissement	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	818 796,92 €	
Propositions nouvelles	818 796,92 €	1 637 593,84 €
Total :	**1 637 593,84 €**	**1 637 593,84 €**

budget annexe pépinière et hôtel d'entreprises

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Résultat de fonctionnement reporté	- €	30 648,22 €
Propositions nouvelles	11 631,22 €	- 19 017,00 €
Total :	**11 631,22 €**	**11 631,22 €**
investissement	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	49 136,16 €
Excédent de fonctionnement capitalisé		- €
Restes à réaliser N-1	16 389,66 €	- €
Propositions nouvelles	9 800,00 €	- 22 946,50 €
Total :	**26 189,66 €**	**26 189,66 €**

5. Finances - création du budget de zone « zones d'activités transférées » - budget primitif 2018

Les membres du conseil communautaire décident **à l'unanimité des suffrages exprimés** la création du budget annexe " zones d'activités transférées " ;

Les membres du conseil communautaire adoptent **à l'unanimité des suffrages exprimés** le budget primitif 2018 du budget annexe Autres zones d'activités économiques pour un montant de 2 761 000 euros HT.

6. Finances - budget supplémentaire 2018 - modification de la subvention d'équilibre au budget annexe des transports

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité des suffrages exprimés** de fixer le montant de la subvention allouée au budget annexe des transports en fonctionnement de 716 842 euros et en investissement de 228 582 euros conformément aux ouvertures de crédits 2018 (budget principal et annexe des transports.

7. Finances - fiscalité - taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) - exonérations de locaux à usage industriel et de locaux commerciaux - année d'imposition 2019

Les membres du conseil communautaire acceptent **à la majorité** d'exonérer pour l'année d'imposition 2019 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, conformément aux dispositions de l'article 1521-III. 1 du CGI, de certain locaux à usage industriel et de certain locaux commerciaux.

8. Personnel communautaire - tableau des emplois communautaires - ajustement annuel

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** l'ajustement du tableau des emplois de la communauté d'agglomération du Beauvaisis afin de permettre le remplacement d'agents partis, ceci s'accompagnant le cas échéant d'une réorganisation de service, et de renforcer les équipes de l'agglomération par des créations de postes.

9. Personnel - nouveau régime indemnitaire du personnel - approbation

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** de mettre en place le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) en lieu et place des différentes primes existantes pour les cadres d'emplois éligibles à ce jour ;

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** de maintenir pour les cadres d'emplois non encore concernés par le RIFSEEP les dispositions actuellement en vigueur telles que votées par l'assemblée délibérante et reprises ci-après dans le règlement ;

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** de maintenir les indemnités cumulables avec le RIFSEEP et les autres régimes indemnitaires maintenus.

10. Administration générale - groupement de commandes marchés de travaux, de fournitures et de services - avenant n°1 à la convention constitutive - approbation

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** la signature de l'avenant n°1 à la convention constitutive groupement de commandes marchés de travaux, de fournitures et de services afin d'y intégrer les communes de Tillé, Auneuil, Auteuil, la Rue St Pierre et Milly sur Thérain comme membres du groupement de commandes.

11. Habitat privé - plan rénovation confort - "bien chez soi" - examen de dossiers de demandes de subventions

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** le versement de subventions au 43 demandes déposées au titre du programme d'intérêt général (PIG) - « Bien chez soi » pour un montant de 111 585 €.

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à notifier l'octroi des subventions aux bénéficiaires.

12. Politique de la ville - prévention - solde subvention de fonctionnement - association insertion formation éducation prévention (IFEP)

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** le versement du solde de la subvention d'un montant de 73 122, 07 € à l'association IFEP, qui intervient sur les quartiers prioritaires, principalement auprès du public 11-21 ans, au moyen du travail de rue et des accompagnements individuels ou collectifs, en lien avec les familles et en complémentarité avec les services sociaux et les structures présentes sur le territoire de l'agglomération.

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ou le vice-président à signer toute pièce complémentaire afférente à ce dossier.

13. Environnement - assainissement - service public d'assainissement non collectif (SPANC) - rapport annuel 2017

Les membres du conseil communautaire ont pris acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif (SPANC) de l'année 2017.

14. Environnement - assainissement - service public d'assainissement collectif - rapport annuel 2017

Les membres du conseil communautaire ont pris acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de année 2017.

15. Assainissement - délégation du service public d'assainissement collectif - rapport annuel du délégataire - année 2017

Les membres du conseil communautaire ont pris acte de la présentation des 9 rapports du délégataire du service public assainissement collectif pour l'année 2017.

16. Environnement - déchets - création d'une nouvelle déchetterie à Beauvais - demande d'une subvention auprès du conseil départemental de l'Oise

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité la** création d'une nouvelle déchetterie à Beauvais

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente à solliciter une subvention auprès des partenaires publics mobilisés dans ce dossier à un taux de financement maximum

17. Économie - commerce - ouvertures dominicales 2019

Les membres du conseil communautaire autorisent **à la majorité** pour l'ensemble des communes de l'agglomération du Beauvaisis, la possibilité d'ouverture dominicale des commerces, en tenant compte des grandes périodes commerciales, à savoir :

- début des soldes d'hiver (9 janvier 2019) ;
- début des soldes d'été (26 juin 2019) ;
- rentrée scolaire (2 septembre 2019) ;
- et la période des fêtes de fin d'année.

18. Économie - programme de sensibilisation à l'entrepreneuriat - fonds d'investissement territoriaux intégrés (ITI) - demande de subvention

Délibération retirée

19. Économie - commerce - chambre de commerce et d'industrie territoriale de l'Oise (CCIO) - octroi de subvention

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** la signature de la convention avec la chambre de commerce et d'industrie de l'Oise pour dynamiser le commerce traditionnel de proximité,

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** les modalités financières, de la convention.

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier et notamment la convention avec la chambre de commerce et d'industrie de l'Oise.

20. Économie- parc d'activités du Haut - Villé - cession d'une parcelle à la société ACMO

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer une promesse de vente puis l'acte de vente au profit de la société A.C.M.O (ou de toute autre société qui pourrait s'y substituer dans le cadre du projet) d'une parcelle d'une superficie d'environ 17 552 m² au prix de 32 € HT / m² soit au prix total d'environ 561 664 € HT

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la société A.C.M.O ou autre intervenant mandaté dans le cadre du projet, à pénétrer sur le terrain pour mener à bien les études préalables

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

21. Économie- commerce - projet AGCO 3 - aide à l'immobilier d'entreprise - octroi de subvention

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** le versement d'une subvention de 103 000 € au profit de la société AGCO , qui en contrepartie d'un engagement de créations de 103 emplois (CDI) sur 5 ans par la société et ce dans le cadre d'une convention spécifique.

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer la convention avec la société AGCO.

22. Mobilités - desserte du hameau de Plouy-Saint-Lucien et le centre-ville de Beauvais expérimentation d'une liaison - demande de subvention

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à solliciter une subvention auprès des partenaires institutionnels, et notamment auprès du SMTCO, pour le fonctionnement de la desserte entre le hameau de Plouy-Saint-Lucien, la rue de Villers-Saint-Lucien, le quartier de la Mie au Roy et le centre-ville de Beauvais, avec un terminus en gare SNCF du 1er septembre au 31 décembre 2018.

23. Mobilité - parc d'autobus - mise en réforme d'un minibus urbain

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** la mise en réforme du minibus urbain de marques CITROEN Jumper, immatriculé 522-AHB-60 en 2004, comptabilisant 405 786 km ;

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** l'agglomération du Beauvaisis, propriétaire, à vendre ou céder le minibus de marques CITROEN Jumper.

24. Mobilité - organisation de la journée du transport public - samedi 15 septembre 2018

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** le principe de gratuité sur le réseau urbain Corolis sur la journée du 15 septembre 2018, hors services spécifiques Corolis à la demande ou navette aéroport ;

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à solliciter les subventions correspondantes.

25. Tourisme - office de tourisme de l'agglomération de Beauvais (OTAB) - statuts - modification - approbation

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** les nouveaux statuts de l'office de tourisme de l'agglomération de Beauvais (OTAB) modifiés comme suit :
- l'article 2 : préciser les missions de l'OTAB au regard des nouveaux enjeux et de la convention signée en juin dernier ;
- l'article 7 : réduire le délai de convocation de 10 jours francs à 5 jours francs ;
- l'article 10 : ajouter dans la liste des recettes : la vente de services.

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire et notamment les nouveaux statuts de l'EPIC.

26. Tourisme - taxe locale de séjour intercommunale - modifications

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité des suffrages exprimés** d'instituer la taxe locale de séjour au réel sur l'ensemble du territoire au 1er janvier 2019 ;

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité des suffrages exprimés** le règlement afférent à la taxe locale de séjour intercommunale à son application et les tarifs applicables,

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité des suffrages exprimés** la présidente ou le vice-président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire ;

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** d'inscrire les recettes de la taxe locale de séjour intercommunale au budget de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

27. Tourisme - chemins de randonnées labellisés - projet de schéma de développement opérationnel - étude préalable - demande de subvention

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** le lancement d'une étude sur l'offre de randonnée visant à produire un diagnostic de l'existant, de définir les préconisations de développement et d'établir un schéma de développement opérationnel ;

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire et notamment la demande de subvention LEADER pour l'étude des chemins de randonnées labellisés.

28. Tourisme - promotion touristique - mise en valeur du petit patrimoine rural - création d'un fonds de concours

Les membre du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** le règlement du fonds de concours pour la « valorisation touristique du petit patrimoine » est destiné à soutenir les travaux de sauvegarde et de valorisation touristique des biens culturels matériels des communes de l'agglomération à l'exception de Beauvais.

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer toutes pièces relatives à ces dossiers.

29. Équipements culturels - comité de gestion du théâtre du Beauvaisis (C.G.T.B.) - Signature d'un avenant à la convention cadre

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente à signer l'avenant avec la comité de gestion du théâtre du Beauvaisis (CGTB) afin de prolonger la convention pluriannuel jusque fin 2018.

30. Équipements culturels - contrat local d'éducation artistique 2018-2019 (C.L.E.A.) - Convention de partenariat ville de Beauvais / communauté d'agglomération du Beauvaisis

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** la signature de la convention de partenariat du contrat local d'éducation artistique (CLEA) avec la ville de Beauvais, pour l'année 2018/2019, cette convention permet de faciliter l'ouverture des enfants à la création, de développer des pratiques artistiques dynamiques et innovantes, et vise à multiplier la fréquentation des lieux culturels.

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente à solliciter le concours financier de la ville de Beauvais et à signer la convention ci-annexée

31. Équipements culturels - réseau des médiathèques du Beauvaisis - convention de partenariat avec le lycée Félix Faure

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente à signer la convention annuelle avec le lycée Félix Faure, pour une action ponctuelle avec quatre classes de seconde autour de la découverte du conte et de l'expression orale.

32. Équipements culturels - réseau des médiathèques du Beauvaisis - convention de coopération avec l'agence régionale du livre et de la lecture Hauts-de-France (AR2L)

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente à signer la convention de coopération entre la communauté d'agglomération du Beauvaisis et l'agence régionale du livre et de la lecture Hauts-de-France concernant la numérisation concertée régionale.

33. Équipements culturels - Maladrerie Saint-Lazare - vote des tarifs d'étiquettes de jardin en ardoise

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** les tarifs des étiquettes de jardin en ardoise, avec supports et crayons spéciaux ardoise aux tarifs suivants :

Désignation	**Prix vente unité**
Petite ardoise	1,70 €
Ardoise moyenne	2,00 €
Grande ardoise	2,50 €
Etiquettes pointues (par 5)	4,50 €
Support inox ou acier 50cm	1,50 €
Support inox ou acier 60 cm	2,00 €
Support inox ou acier 100 cm	2,50 €
Support bambou 75 cm	0,80 €
Crayon « ardoise »	5,00 €

34. Équipements culturels - Maladrerie Saint-Lazare - vote des tarifs de l'atelier "Yoga et Patrimoine"

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité**.les tarifs de l'atelier "Yoga et patrimoine" suivants :

- un premier atelier « yoga et patrimoine – hiver » ;
- un atelier « yoga et patrimoine – printemps » ;
- un atelier « yoga et patrimoine – été » ;
- un dernier atelier « yoga et patrimoine – balade méditative ».

Ces ateliers d'une durée de 3h chacun sont ouverts au tout public, dans la limite de 20 personnes par atelier. Le tarif proposé est de 25€ par stage et par personne.

35. Équipements culturels - Maladrerie Saint-Lazare - régie de recettes - paiement à distance

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** que la régie de recettes Maladrerie permette les règlements de la billetterie via un système de paiement à distance par internet ;

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** que l'adhésion à ce système emporte pour l'ordonnateur l'acceptation des impayés provenant de toute contestation du porteur ;

36. Équipements culturels - conservatoire Eustache-du-Caurroy - convention de partenariat avec l'association Arche-Oise pour l'année 2018-2019

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité**.la présidente à signer la convention de partenariat avec l'association Arche-Oise qui a pour objectif de proposer au public fréquentant le centre d'accueil de jour Arche-Oise un travail diversifié sur l'écoute, le rythme, le langage des sons, la découverte d'œuvres musicales, la découverte instrumentale et vocale, la présentation d'instruments …

37. Équipements culturels - conservatoire Eustache-du-Caurroy - convention de partenariat avec l'association Cantus Félix pour l'année 2018-2019

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente à signer la convention de partenariat avec l'association Cantus Félix afin de continuer à développer les ateliers mis en place autour du chant choral, fédérant des choristes adhérents à l'association ainsi que des élèves adultes et adolescents inscrits au conservatoire.

38. Équipements sportifs - Aquaspace - tarification - prolongation de validité de droits d'entrée

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** une prolongation de 4 semaines de validité des billets et cartes achetées après le 8 octobre 2017 et qui seraient en cours de validité sur la période de fermeture (durant la période des travaux de l'aquaspace)

Sont concernés par cette prolongation de validité :

- les cartes 10 entrées piscine ;
- les cartes 20 entrées piscine ;
- les cartes 10 h piscine ;
- les cartes 10 entrées piscine enfant
- les cartes 10 entrées balno ;
- les cartes 20 entrées balnéo ;
- les cartes 10 h balnéo ;
- les billets comité d'entreprise entrées piscine ;
- les billets comité d'entreprise entrées balnéo.

39. Équipements sportifs - Aquaspace - tarification - gratuité exceptionnelle pour les 10 ans de l'Aquaspace

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** la gratuité des entrées, pour les accès à l'espace aquatique de l'Aquaspace, le samedi 13 octobre, de 9h00 à 18h00, et le dimanche 14 octobre de 9h00 à 18h00, à l'exception de l'accès à l'espace balnéo.

40. Sports - manifestation exceptionnelle - organisation des championnats de France avenir de cyclisme en 2019

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** l'organisation des championnats de France de cyclisme sur route de l'avenir 2019 sur le Beauvaisis ;

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à solliciter des participations financières et en nature auprès d'autres partenaires ;

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

La séance est levée 20 h 30
Fait à Beauvais le 28 septembre 2018
Pour Extrait Conforme,

La présidente,
Caroline CAYEUX

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis